

INFORMATIONS PARCOURSUP CLASSES DE TERMINALE

☞ Les **Conseils de Classe** auront lieu pour les TPRO les 28.01 et 4.02. D'ici-là seront programmés avec les Professeurs Ppaux des **entretiens individuels** visant à connaître vos souhaits.

☞ Après les conseils de classe du premier semestre, chacun peaufinera ses **vœux post-bac**, en tenant compte des conseils donnés. **Les vœux définitifs seront examinés deuxième quinzaine de mars, lors d'un conseil de classe spécifique destiné à porter des avis définitifs sur chacun de vos vœux.** Lesquels avis seront consultables par vos soins à partir du 15 Mai.

☞ Une **réunion parents-professeurs** pour les élèves de Terminale est programmée le vendredi 8.02.

☞ **Du 22 Janvier au 14 Mars**, après lecture des informations à disposition concernant les formations (débouchés, contenus, organisation, dates des portes ouvertes, nombre de places disponibles...), vous pourrez saisir vos vœux (jusqu'à 10 vœux « statut étudiant » et jusqu'à 10 vœux « statut apprenti »). Informations importantes : le BTS est une filière sélective ET les vœux ne sont pas classés, d'où la nécessité qu'ils soient bien réfléchis. Des sous-vœux sont possibles pour certaines formations. Les demandes doivent être motivées avec précision (raisons qui motivent la candidature, en quoi vos acquis et compétences constituent-ils des atouts, en quoi la formation demandée répond-t-elle à un projet, démarches effectuées pour mieux connaître la formation...).

☞ **Ces vœux devront ensuite être confirmés au plus tard le 3 Avril.** Avant cette date, les dossiers devront être finalisés, les documents demandés fournis... *Tout vœu incomplet ne sera pas examiné.*

① **Attention! Rubrique «mes préférences» avec deux parties à renseigner obligatoirement : informations confidentielles qui permettent de mieux suivre les candidats et d'analyser leurs besoins.** Egalement une rubrique «activités et centres d'intérêt» permettant de faire valoir les compétences développées dans le cadre sportif, associatif...

☞ **Dès le 15 Mai**, et au fil des jours, vous recevrez des propositions sur votre messagerie personnelle et celle de votre dossier parcoursup. Vous disposerez alors d'un délai de 5 jours (J+4) pour donner une réponse entre le 15 et le 19 Mai. Attention ce délai sera moindre à partir du 20 Mai (3 jours, J+2). Vous pourrez mettre des vœux en attente en le notifiant, mais vous ne pourrez jamais conserver simultanément deux réponses positives.

Site important : terminales2018-2019.fr - Des tutoriels sont disponibles sur parcoursup.fr

N° vert : 0800400070 dès le 22.01 du lundi au vendredi entre 10h et 16h

Egalement pour poser des questions : messagerie contact accessible depuis le dossier Parcoursup.

Depuis Parcoursup, accédez aussi au guide du dossier social étudiant (demandes bourses et logement)

La présente note, non exhaustive, a pour but de vous rappeler les principales dates auxquelles il convient absolument de se conformer.

Veillez à saisir des adresses électroniques que vous consultez régulièrement et des numéros de portable qui seront actifs jusqu'à la fin de la procédure.

Evitez de n'enregistrer qu'un seul vœu.

Bon courage à tous pour vos démarches.

Vos Professeurs Principaux, la Psychologue de l'Education Nationale, et nous-mêmes nous tenons à votre disposition pour toute question.